

ACCÈS AUX SÉANCES ECOLE DE NATATION NOUVEAU FONCTIONNEMENT



Fonctionnement en vigueur à partir du 07/03/23,
réalisé en lien avec la direction de la piscine

ACCÈS PISCINE

Entrée 15min avant la séance, suivre
l'affichage vers la zone d'appel



-15min



ZONE D'APPEL

Se rendre à côté du snack à l'étage, dans la
zone matérialisée



-10min



ZONE D'ATTENTE PARENTS

Les parents souhaitant rester doivent attendre
dans les gradins



ACCÈS VESTIAIRE

L'accès se fait avec l'éducateur ou un parent
réfèrent par la porte d'accès des collectifs



-5min



DERNIER ACCÈS (RETARD)

Plus d'accès aux vestiaires 5min après l'heure
de début de séance, soit 10min après l'accès



+5min



SORTIE DES ENFANTS

La sortie des nageurs s'effectue
obligatoirement par les tripodes



RAPPELS :

- 1/ L'accueil de la piscine doit rester une zone de passage,
- 2/ L'attente doit se faire dans les gradins,
- 3/ Le personnel de l'accueil et des vestiaires n'est pas habilités à faire rentrer les nageurs,
- 3/ En cas de retard inférieur au délai, se rendre auprès d'un éducateur par les gradins.